



Réunion du 29 juin 2015

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
de la COMMUNAUTE de COMMUNES de LACQ-ORTHEZ

Nombre de conseillers en exercice : 109
Nombre de présents : 97
Nombre de votants : 106

L'an deux mille quinze, le vingt-neuf juin à dix-huit heures, le conseil de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au siège de la communauté à Mourenx sous la présidence de M. Jacques CASSIAU-HAURIE.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM Guy LAFFITTE, Jean-Pierre CAZALERE, André CASSOU, Alain PEDEGERT, Madeleine BROLESE, Philippe GARCIA, Alice BENAVENTE, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Frédéric LAVIELLE, Lucien PRAT, Guy PEMARTIN, Bénédicte ALCETEGARAY, David CRABOS, Idelette DEMAISON, Michel LAURIO, Patrick TASSERIE, Jean-Bernard PRAT, Mathias DUCAMIN, Maryse PAYBOU, Jean-Marie PINON, Henri POUSTIS, Nadia GRAMMONTIN, Michel DARETTE, Hervé LAFITTE, Michel BARBE, Patrick GALOPIN, Daniel BOULIN, Dominique TOUYA, Jean-Simon LEBLANC, Jean-Jacques TEIXEIRA, Isabelle NOUSTY (suppléante de Paul MONTAUT), Didier REY, Jean-Pierre DUBREUIL, Nicole TURRA, Gérard PALOUMET, Aline LANGLES, Francis LARROQUE, Michel LAGOUARDAT, Albert LASSERRE-BISCONTE, Georges TROUILHET, Régis CASSAROUME, Louis GOUDICQ, Delia MATA-CIAMPOLI, Pierre MUCHADA, Jean-Luc NOURY, Valérie PEYROUS, Véronique REMY, Yves SALANAVE-PEHE, Michel CAMDESSUS, Jacques CLAVE, Véronique ETCHART, Estelle PALIS, Gilbert AURRIAC, Encarnacion CANTON, Corinne CARRIAT, Bruno CIOSSE, Patrice LAURENT, Stéphanie LERICHE, Jeanne LUGA, François MATEOS, Olivier MOUNOLOU, Sylvie MOUSQUES dit CABANOT, Corinne RHOUY, Jean-Luc MARTIN, Bernard CAZENAVE, Yves DARRIGRAND, Pierrette DOMBLIDES, Philippe GAUDET, Jacqueline LACLAU-PECHINE, Claire-Lise LAFOURCADE, Dominique LALANNE, Fabien LARRIVIERE, Valérie MARQUEHOSSE, Bernard MELIANDE, Catherine LEYGUES, Bernadette PRADA, Bernard TURPAIN, Thierry LAFFITTE, Claude ESCOFET, René LACABE, Michel LABOURDETTE, Carole LARRIEU, Marie-Thérèse LAVIELLE, Jean LABASTE, Pierre LAFARGUE, Franck VIREBAYRE-GASTON, Raymond INCHASSENDAGUE, Francis GRINET, Elisabeth SAN AUGUSTIN (suppléante de la commune de Sarpourenx), Alain BOUCHECAREILH, Jean-Claude MORERE, Gérard DUCOS, Maïthé MIRASSOU, Christian LÉCHIT, Francis LAYUS et Philippe ARRIAU

formant la majorité des membres en exercice.

ETAIENT EXCUSES OU ABSENTS : Mmes et MM. Didier ALSINET, Axelle MARCHET (pouvoir à Alice BENAVENTE), Louis COSTEDOAT, Michel JESER, Paul MONTAUT, Anthony BERBEL (pouvoir à Gilbert AURRIAC), Emmanuel HANON (pouvoir à Francis GRINET), Jean-Pierre HOURCLE (pouvoir à Valérie MARQUEHOSSE), Marie-Luce MUSEL (pouvoir à Pierrette DOMBLIDES), Patrick PEYRE-POUTOU (pouvoir à Claire-Lise LAFOURCADE), Jean-Marc TERRASSE (pouvoir à Bernadette PRADA), Sylvie DAHETZE (pouvoir à Jacques CASSIAU-HAURIE), Hélène MARTEUILH (pouvoir à Aline LANGLES).

SECRETAIRES DE SEANCE : Mmes Bénédicte ALCETEGARAY, Nadia GRAMMONTIN.

**RAPPORT N° 16 : SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS POUR DES MANIFESTATIONS
SPORTIVES ET CULTURELLES : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS
AU TITRE DE L'ANNEE 2015**

Rapporteur : M. André CASSOU

Le 22 mai 2014, le conseil communautaire a adopté un règlement pour l'attribution d'aides financières aux associations de la communauté de communes de Lacq-Orthez pour la réalisation de manifestations sportives et culturelles et/ou pour la location de chapiteaux. Ce règlement autorise, entre autres, le bureau à instruire les demandes formulées par les maires, pour le compte d'une ou de plusieurs associations porteuses du projet, et prévoit que

chaque attribution doit faire l'objet d'une délibération du conseil communautaire, étant précisé que cette subvention ne peut être versée que sur justificatifs.

Le bureau a émis un avis favorable de principe à l'octroi d'une subvention :

- à l'association Carnaval de Mourenx pour la prise en charge de la location d'un chapiteau destiné à abriter le repas organisé dans le cadre de la parade du carnaval qui a eu lieu le 15 mars 2015 ;
- à l'Union Cycliste Orthézienne pour l'organisation, dans le cadre de la course cycliste intitulée « week-end cycliste béarnais » des 25 et 26 avril 2015, de l'étape se déroulant à Bellocq le 25 avril 2015 (demande formulée par la commune de Bellocq) ;
- à l'association Pantomimes, d'Orthez, pour l'organisation de la vingtième édition du festival européen de théâtre scolaire qui s'est tenue du 14 au 17 mai 2015 ;
- à l'association Drin de Tout, de Sarpourenx, pour l'organisation, les 15 et 16 mai 2015, des finales du tournoi de volley de « la Gayole » qui ont eu lieu à Biron et suivies d'un repas servi à Maslacq ;
- à l'Amicale laïque de Sallespisse pour l'organisation, dans le cadre de la fête du basket, des demi-finales départementales de basket des catégories jeunes qui ont eu lieu le 23 mai 2015 ;
- à l'Etoile Sportive Pyrénéenne (Biron-Maslacq) pour l'organisation d'une course pédestre dénommée « Biron-Maslacq, la course » qui a eu lieu le 5 avril 2015,
- à la Maison Familiale et Rurale de Mont (Centre de formation) pour l'organisation, par les élèves de BTS 1, d'un marché fermier qui s'est déroulé le 28 mars 2015.

Les mairies des communes concernées ont communiqué les éléments financiers demandés qui ont été validés par le conseiller communautaire délégué à la vie associative.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, décide :

- **d'allouer :**

- 1 830,00 € à l'association Carnaval de Mourenx,
- 3 000,00 € à l'Union Cycliste Orthézienne,
- 3 000,00 € à l'association Pantomimes, d'Orthez,
- 959,97 € à l'association Drin de Tout, de Sarpourenx,
- 768,68 € à l'Amicale laïque de Sallespisse,
- 2 468,41 € à l'Etoile Sportive Pyrénéenne (Biron-Maslacq),
- 2 012,37 € à la Maison Familiale et Rurale de Mont (Centre de formation).

- **d'imputer** les dépenses correspondantes sur les crédits prévus à cet effet.

Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée,
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,



Jacques CASSIAU-HAURIE

